



CERTIFICATION :

« OUTILS JURIDIQUES DU TRAVAIL SOCIAL & ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES »

Il est attesté par la présente que Madame **ARIA Véronique**

A passé avec succès le 27 novembre 2015 l'épreuve de certification « **Outils Juridiques du Travail Social & Accompagnement des Personnes** », à l'issue de la formation du même nom à laquelle elle a participé du 23 au 27 novembre 2015 à Paris, en qualité d'assistante sociale du personnel de ENGIE (92).

La présente certification atteste de l'acquisition de compétences professionnelles dans les divers modes d'accompagnement social (orienter, renseigner, intervenir) des particuliers confrontés à des problèmes juridiques ou dont la solution est au moins partiellement juridique : famille, argent, justice, logement, consommation, travail, responsabilité civile, protection des majeurs, secret professionnel, signalement.

Fait à PARIS, le 21 décembre 2015

Le jury :

Raymond TAUBE, Directeur et formateur de l'IDP

Jean-Alex BUCHINGER, Avocat au barreau de Paris

IDP - Institut de Droit Pratique
SARL au capital de 10.000 €
R.C.S PARIS B 410 508 378
5 - 7 rue Villehardouin
75003 PARIS



Buchinger & Rubin
Avocats au barreau de Paris

La présente certification est délivrée dans le cadre des dispositions de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale. Elle s'inscrit dans un processus engagé par l'IDP aux fins de son inscription à l'Inventaire des certifications et habilitations.